Rivière-Ouelle

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
RIVIÈRE-OUELLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée,

Nancy Fortin, directrice générale, greffière trésorière par intérim

Conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec, la soussignée donne par les présentes avis à tous les contribuables de la Municipalité de Rivière-Ouelle que le rôle général de perception est complété et déposé au bureau municipal, et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti, soit au plus tard le 28 février 2022.

DONNÉ à Rivière-Ouelle ce 28-02-2022

_____

Nancy Fortin, directrice générale, greffière-trésorière par intérim